

Procédure d'inscription au certificat restreint de radiotéléphoniste (CRR) :

Vous devez aller sur le site www.ANFR.fr dans radiomaritime puis CRR

Le dossier d'inscription doit comporter :

Un bulletin d'inscription au CRR maritime dûment complété et signé

Le règlement par chèque bancaire ou postal d'un montant de 78 € à l'ordre de " Régie Recettes MEFI Maisons-Alfort " ;

Une copie recto verso de votre carte nationale d'identité (ou de votre passeport ou du livret de famille), le permis de conduire n'étant pas accepté (décret 2000-1277 du 26/12/2000) ;

Deux photos récentes et en bon état, format identité 3,5 X 4,5 cm, nom et prénom indiqués au verso.

Choisir un centre d'examen :

Vous pouvez consulter le calendrier CRR et la liste des sessions d'examen dans le département de votre choix. Après envoi de votre dossier complet, vous recevrez un courrier vous invitant à contacter L'ANFR pour prendre rendez-vous à une session d'examen. Une convocation vous sera ensuite envoyée (l'adresse du centre d'examen sera précisée sur ce document).

Préparer le CRR maritime :

Vous pouvez télécharger le manuel de préparation au CRR Maritime pour obtenir un support écrit.

BULLETIN D'INSCRIPTION AU CRR DU SERVICE MOBILE MARITIME

(Certificat Restreint de Radiotéléphoniste du service mobile maritime)

(A remplir en majuscules et au stylo noir)

Civilité : M. Mme

Nom : _____

Prénoms (dans l'ordre de l'état civil) : _____

Date de naissance : _____ Département : _____

Lieu de naissance : _____

Pays : _____ Nationalité : _____

Adresse : _____

Code postal / Commune : _____

Pays : _____

Téléphone (contact dans la journée) : _____ Portable : _____

Courriel : _____

Le cas échéant, prière d'inscrire le n° de dossier relatif à votre pré-inscription téléphonique : _____

Fait à le _____ Signature :

- Constitution du dossier :**
1. Ce bulletin d'inscription au CRR dûment complété.
 2. Une copie recto-verso de la Carte Nationale d'Identité **ou** du Passeport **ou** du livret de famille.
 3. Deux photos récentes (format identité 3,5 X 4,5 cm) (inscrire Nom et Prénom au verso).
 4. Votre règlement par chèque de 78 € à l'ordre de " **REGIE RECETTES MEFI MAISONS-ALFORT** "

Pour être validé par nos services, votre dossier complet doit nous parvenir à l'adresse ci-dessous au minimum 15 jours avant l'examen.

AGENCE NATIONALE DES FREQUENCES

Service REGIE

78 avenue du général de Gaulle

94704 MAISONS-ALFORT CEDEX

Réservation par téléphone d'une session au : 03 29 42 20 74

Site Internet : www.anfr.fr (clic sur la photo du bateau "Licences - MMSI - CRR")

Selon la réglementation en vigueur, seuls les candidats ayant 16 ans révolus peuvent se présenter au Certificat Restreint de Radiotéléphoniste

Les données personnelles transmises via ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé. Elles sont communiquées aux agents de l'ANFR chargés de la gestion administrative de tous les dossiers relatifs aux certificats restreints de radiotéléphoniste (CRR) et aux agents en charge de l'organisation et du suivi des sessions du CRR maritime ou fluvial.

Le Responsable du traitement est l'ANFR, 78 avenue du Général de Gaulle 94700 Maisons-Alfort.

La conservation des données est de 70 ans maximum sauf le justificatif d'identité du candidat détruit dans les 3 ans à compter de sa réception.

Ce traitement repose sur votre consentement qui peut être retiré à tout moment. Conformément au règlement européen 2016/679 du 27/04/16, vous bénéficiez des droits d'accès, rectification, effacement, opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité des données, droit de ne pas faire l'objet d'une décision individuelle automatisée (y compris le profilage) en contactant le délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpo@anfr.fr, vous pouvez aussi introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Seul le présent formulaire est pris en compte par l'ANFR